



Mouez ar Yeuc'h

Bulletin d'informations Communales Janvier 2020 Keleir ar Gumun Genver 2020 N° 129

Dibaod den ne binvidika Oh ober gaou deuz e nesa

> Rarement homme ne s'enrichit Qui fait tort à son prochain



Sommaire / Krennadur

INFOS PRATIQUES & CALENDRIER
RETOUR SUR IMAGES
A TRAVERS LA COMMUNE
VIE ASSOCIATIVE
CONSEILS MUNICIPAUX
INFORMATIONS DIVERSES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr Site: www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. <u>Fermée le Samedi</u>

Permanences du Maire et des Adjoints

Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales, communication, enfance et jeunesse, animation, vie associative- CCAS

Sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél : 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.

Urgences médicales:

Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Cabinet Petitbon Alan

Tél: 02.98.74.71.04 Port: 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél: 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 11h. Taxi Lokorn-06.82.82.56.56 -

<u>Transport à la demande : Pays de Douarnenez 0 810 810 029</u>

Transport Penn ar Bed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan - 29100 Poullan

Tél: 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 9h00

Calendrier des Manifestations

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
31 Janvier 2020 à 20h30	Théâtre	Salle Socio-Culturelle	Comité Animation
7 Février 2020	AG Comité Animation	Salle Socio-culturelle	Comité Animation
Du 11 au 16/02/2020	Atelier Penn Rustin'	Parking Mairie	Asso Penn Rustin'
15 Mars 2020	Elections municipales 1er tour	Mairie	Mairie
22 Mars 2020	Elections Municipales 2 ^{ème} tour	Mairie	Mairie
13 Avril 2020	Repas Crêpes	Salle Socio-Culturelle	Ecole Notre-Dame

RETOUR EN IMAGES

Sortie Histoire & Patrimoine

Cinquante et une personnes ont participé à la sortie proposée en octobre par l'association. Accompagnés d'une guide, nous avons fait connaissance avec la vieille ville d'Hennebont, avant de nous rendre à Lorient.



Le Père Noël

Ils l'attendaient, il est venu, le Père Noël accompagné de ses lutins,

En calèche, s'il vous plait. Pour le plus grand bonheur des petits.

Il a distribué à chaque main tendue vers lui, bonbons et friandises,

Sous le sapin décoré de ses milles lumières scintillantes, puis est reparti comme il était venu,

Emportant avec lui encore le rire des enfants, et leurs a dit à l'an prochain.



Pour les plus grands, il fallait aussi se réchauffer l'intérieur, le vin chaud a eu du succès et il a été fort apprécié.



Noël au fil du temps, les 21 et 22 décembre 2019

L'exposition a accueilli 300 visiteurs. 32 enfants ont participé à l'atelier floral organisé le samedi après-midi.

Dans des décors soigneusement reconstitués, chaque visiteur a pu se projeter du Noël d'antan au Noël d'aujourd'hui. Les sapins y étaient décorés selon les traditions de l'époque.

L'orange déposée dans le sabot près de la cheminée a dû interpeller plus d'un..... Ainsi que la salle de classe des années 50 dont le sapin a été décoré par les enfants de l'école.

Les compositions florales étaient présentées dans les différents espaces et certaines ont été gagnées par les visiteurs par une loterie basée sur le ticket d'entrée.



Nous connaissions le Père Noël mais

durant ces deux jours, grâce à Ina et Dominique, chacun a fait la connaissance de la majestueuse Fée de Coat ar Névet – Angélique – et de ses malicieux petits amis. Ils vivent tous ensemble dans un univers végétal et fleuri et nous ont réservé bien des surprises.....

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette belle exposition.

Bonne et heureuse année à tous.







Vœux du Maire

ous les ans, au moment de la préparation de ces vœux, je fais référence au contexte national ou international, et encore une fois l'inquiétude domine. Les tensions sont en train de s'exacerber au niveau international et européen, tandis qu'au niveau national le climat social devient délétère par l'absence d'écoute et de dialogue. Nos sujets de

mobilisation nationaux, sont-ils les enjeux globaux les plus urgents ? C'est par nos actions locales que nous devons commencer à éteindre tous ces brasiers qui couvent.

L'année écoulée a, une fois encore, été riche en travaux. Nous avions lancé plusieurs projets et nous en voyons enfin l'aboutissement. Le plus emblématique est sans doute le chantier de rénovation de l'église.

Il y a maintenant 3 ans, l'installation des imposants échafaudages marquait le lancement de ce chantier d'envergure. Au fil des démontages sont apparus les signes de l'état critique de la charpente, et de l'urgence de l'intervention. Les compagnons maçons, charpentiers, couvreurs et décorateurs qui sont intervenus sur l'édifice ont mis tout leur savoir-faire et leur technicité pour tenir ce délai contraint par le coût élevé des locations d'échafaudages. 65 réunions de chantier menées de main de maitre par Mme Godet-Boulestreau associée aux représentants de la Drac, ont jalonné cette période pour finir par une présence quasi quotidienne les deux derniers mois. Nous avions pris le parti de reprendre l'installation électrique de l'édifice, chantier non prévu dans le programme initial couvert par la Drac. Mme Iger, conceptrice en éclairage, a réalisé l'étude d'éclairage et imaginé l'installation réalisée par les électriciens Gilais et Roche. C'est l'ensemble de ces travaux qui ont rendu à notre patrimoine communal sa solennité que ceux qui ont participé à la célébration inaugurale de Noël ont pu ressentir. Je tiens donc à remercier encore tous ceux qui ont œuvré pour atteindre cet objectif en respectant les délais et les coûts.

L'autre chantier qui s'achève, est celui du cheminement à l'arrière de la salle conçu par le cabinet d'architecte paysagiste A-MAR. Après la création l'hiver dernier de la mare et du ruisseau qui assurent leurs rôles de filtration dans la restauration de cette zone humide, l'implantation du chemin avant l'été a transformé les circulations piétonnes dans le bourg. Les aménagements paysagers et les clôtures ont maintenant pris place, et le chemin est devenu le lieu de promenade de nombreux juchois à deux comme à quatre pattes. Signalons aux propriétaires de ces derniers qu'un espace aménagé en haut du parcours, à vocation de canisette, doit permettre à nos chers compagnons de se soulager pour que tous puissent se promener sereinement. Les plantations doivent suivre dans les jours à venir. L'implantation des candélabres discrets le long du sentier est maintenant achevée, et d'ici quelques jours, le dispositif de gradation lumineuse, et d'allumage progressif au passage des piétons sera opérationnel. Ceci fait partie de l'étude menée par le SDEF et la société quimpéroise Nexiode, dans le cadre d'un projet régional Smartcity, ayant pour objectif d'expérimenter sur la commune un système d'éclairage télégéré.

Au chapitre travaux encore, malgré les caprices de la météo, et quelques tracasseries administratives, les aménagements de cheminement piétons sur les entrées de bourg sont en cours de réalisation. Présentés en Novembre 2018, ils étaient passés aux oubliettes pour beaucoup, mais une fois parachevés ils doivent apporter plus de confort aux déplacements doux et apaiser la circulation sur les secteurs concernés. Après la réunion de fin Novembre avec les riverains de la rue Louis Tymen, quelques éléments seront mis en place sur ce secteur pour sécuriser la présence des piétons dans la zone 20. Ils seront pérennisés s'ils s'avèrent opérants.

Ces piétons dont je parle, sont aussi ceux qui maintenant fréquentent le sentier de découverte mis en place en Juillet, pour faire suite au travail mené par les trois étudiants du master Patrimoine de Quimper dans le cadre de leur projet tutoré. Après cette réalisation, nous avons relancé en septembre un nouveau projet tutoré, avec une équipe de trois étudiants motivés, pour créer une visite virtuelle de l'église. Le cahier des charges validé, ils ont démarché des prestataires, et nous avons retenu la société qui mènera à bien ce projet. Ils vont alors élaborer les contenus d'une visite que nous aurons tous plaisir à découvrir avant l'été. Ces collaborations avec l'UBO sont très enrichissantes pour les étudiants, et nous permettent de porter à terme des projets qu'il serait difficile de finaliser en interne. Je remercie l'équipe qui prend part à ces moments constructifs.

Après la collaboration avec l'UBO, c'est celle avec l'école qu'il me faut évoquer. Alors que l'an dernier l'effectif était déjà important, elle accueille depuis Janvier 55 bambins dans ses 2 classes. Nous avions répondu ensemble à l'appel à financement de nouveaux équipements dans le cadre du soutien aux écoles numériques rurales (comme il y a déjà dix ans). Ce financement conjoint de l'état et de la commune a permis l'installation d'un matériel adaptés aux usages numériques



actuels, et offrant un confort d'usage aux enfants comme aux enseignantes. Reste à penser à la création d'une demi-classe pour leur soulager la charge de travail. Nous l'assisterons si nécessaire, dans la mesure du possible, pour atteindre cet objectif. Surtout que depuis l'ouverture de la Maison d'Assistantes Maternelles sur la place de l'église, la population de bambins augmente et pourquoi pas déposer le grand à l'école qui est à proximité. Il est indéniable que la création de cette MAM, apporte de la vie et du mouvement au bourg.

L'an dernier à cette époque nous étions en pleine rédaction du dossier de candidature de l'appel à projet redynamisation de centre bourg. Nous avons mis en avant ces actions qui intègrent les volets commerce, habitat, cadre de vie, cohésion sociale et innovation, indispensables pour répondre au cahier des charges. Nous avons bien défendu les couleurs Juchoises, et nous avons eu le plaisir début Juillet d'apprendre que nous étions la plus petite parmi les dix communes lauréates finistériennes. Les longues procédures administratives nécessaires à l'acquisition de la colline puis de la maison de cœur de bourg achevées, nous avons finalisé en Juillet puis en Aout. La propriété est acquise en partenariat avec l'établissement Foncier de Bretagne qui assure le portage financier pendant la finalisation du programme (durée qui peut aller jusqu'à sept ans).



Lorsqu'on a fixé la date de la réunion publique du 27 Août, on ne s'attendait pas à se trouver devant une assistance de 90 personnes venues découvrir ce qui allait se passer. Ont suivies les multiples réunions du groupe de réflexion commerce, puis la semaine de résidence de Tag29 et l'enquête de Gwendal Evenou. Plus d'une soixantaine de personnes ont participé à la conviviale soirée de synthèse. Puis encore une trentaine pour faire foisonner les idées sur quel commerce au centre bourg, et encore plus lors de la soirée de présentation du projet des champs communs. Cette mobilisation citoyenne et la participation régulière montre l'importance du sujet pour nous tous. Un groupe de travail est maintenant en train d'approfondir les résultats de tous ces échanges pour fixer le projet avec les espaces et les activités attendues, parler aussi de viabilité, afin de lancer la phase de détection de porteur de projet. En parallèle avec le projet commerce, le groupe cadre de vie se réunit aussi régulièrement, pour écrire le programme de l'aménagement de la plaine de loisir évoqué tout à l'heure. Un petit clin d'œil au passage pour l'équipe du chantier européen de Gwenili, qui a accueilli en Août une trentaine de jeunes français, allemands et espagnols sur le terrain de sport. Cet axe du programme de redynamisation orienté sur la mise en valeur du patrimoine, est déjà bien engagé, avec le sentier de découverte, la mise en lumière de l'église, la visite virtuelle. La collaboration entre les juchois impliqués et les autres partenaires cités précédemment, est fructueuse et constructive.



Sans le soutien financier de la région, de l'état et du département, il aurait fallu attendre pour lancer tous ces projets. La dynamique lancée est possible grâce aux subventions validées dans le cadre de l'Appel à Projet Régional, de l'Appel à Manifestation d'Intérêt départemental, la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, la Dotation d'équipement aux territoires ruraux. Nous sommes attendus sur le volet innovation, par le développement de l'autopartage en milieu rural. Là aussi les choses sont en cours, et une collaboration avec un prestataire est envisagée.

Je suis conscient de la charge de travail que cela génère pour Véronique, qui pilote la comptabilité mouvementée, pour Johan incollable sur les demandes de subventions et

complètement multitâches ainsi que pour Frédéric qui seul pendant de longs mois, avec tout de même un peu d'assistance électrique assure l'entretien. Je tiens à les remercier encore, car l'ensemble de ces dossiers sont à traiter avec tout ce qui fait le quotidien. La « to do list » ne s'arrête jamais, et pourtant on réussit à garder la tête hors de l'eau. Ils sont les acteurs de ce service public que l'on veut conserver à l'échelon communal en lien direct avec et pour la population. Je pense avoir fait le tour d'horizon de cette année riche en évènements, plus amplement développés sur le site internet de la commune.

Les derniers chiffres de l'insee, au titre de l'année 2017 nous indiquent une légère baisse de population (730 contre 736 en 2016, 742 en 2015 et 747 en 2014), ceci confirme la baisse de 0,4% depuis les cinq dernières années. Cette année aucun mariage et 5 Pacs ont été célébrés, 5 de nos concitoyens nous ont quittés, et nous avons accueilli 5 naissances. En 2019, 3 permis ont été délivrés, ainsi que 24 déclarations préalables auxquelles s'ajoutent 5 certificats d'urbanisme opérationnels, et 51 certificats d'urbanismes d'information qui montrent une certaine activité immobilière.

Je termine donc, en vous renouvelant mes vœux et en y associant l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que nos agents. Je les adresse à vous tous élus, membres des institutions, acteurs associatifs, sans oublier les acteurs économiques de notre commune, agriculteurs, artisans, commerçants et prestataires de services, qui font vivre notre commune, et à tous ceux que j'ai pu oublier.

Repas des Anciens



Sortie ULAMIR / Laser Game

Voici quelques photos de la sortie Laser Game / Fast-food (samedi 14 décembre 2019).

Cette sortie a été possible grâce à leur action d'autofinancement lors de la soirée : Fête de la soupe. Les enfants ont contribué à la vente de tartines cuites au feu de bois lors de cet événement grâce au savoir-faire de notre animateur (David Bordeix)





Travaux Eglise

Après trois années de travaux, la restauration complète de la toiture, des voutes, et leur mise en lumière, l'église a rouvert ses portes.



Pour les visites s'adresser à la mairie pendant les heures d'ouverture – du lundi au vendredi de 9h à 12 h et 14 h à 17h.















ETAT CIVIL

Naissance

Lynn Lemonnier – Kerflous – 11/11/2019



A travers la Commune

Urbanisme

Déclaration préalable – 4

Clôtures, pose de 3 contenairs, création d'une pergola, abattage d'arbres..

Permis de construire / Aménager - 2

Changement destination d'un bâtiment / création cheminement doux / aménagement des entrées de bourg

Certificat d'urbanisme - 40

Messe au Juch

Une messe aura lieu le 2 Février 2020 à 9h30.



Mobilité des seniors - Transport -

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus,

vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie (02 98 74 71 50) au plus tard le vendredi 12 h. Tarif : 2 € aller/retour.

Mutuelle Communale

La commune a signé une convention avec une mutuelle de village avec le groupe AXA. Cette mutuelle de village propose une couverture complémentaire santé à des tarifs préférentiels aux administrés qui souhaitent y adhérer. Seule

condition: habiter sur la commune ou y travailler.

PLUGNAN Jérôme, référent sur la commune, se tient à la disposition des personnes intéressées.

Tél: 06 45 65 30 53

Centre de loisirs

La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullansur-Mer.



Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à la salle socioculturelle.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/

÷

VIE ASSOCIATIVE

Club des Retraités



Le Président, Alain NICOLAS 06 68 12 98 30

Les Diables du Juch

Côté sportif:

L'équipe A sous la houlette d'Eddy Dijoux se porte bien, elle est en ce début janvier 3ème de son championnat.

L'équipe B, coachée par Alex Pennamen, avec plusieurs matchs en retard dus aux intempéries, joue les premiers rôles en D4 et vise la montée en fin de saison.



Côté animation:

- la Raclette s'est déroulée au mois de novembre et ça été encore une fois un franc succès avec pas loin de 300 personnes. Un grand merci aux participants.
- Cette année, nous réitérons l'organisation de notre tournoi de foot vintage le samedi 13 Juin et de notre traditionnel tournoi de pétanque du 15 août.



Un remerciement à nos sponsors, sans qui nous ne pourrions fonctionner, pour la confection de notre calendrier de poche et l'installation de nouveaux panneaux de publicités sur le terrain de foot.



Vive les Diables Sportivement, le Président.

Histoire et Patrimoine



L'association Histoire et Patrimoine du Juch s'est vue confier par la municipalité le débroussaillage du terrain acquis récemment et appelé le « Zal ». Une convention association / municipalité est en cours de rédaction.

Depuis 2 mois, les bénévoles sont à pied d'œuvre pour rendre au site sa

couleur d'antan, ce lieu qui dans leur jeunesse était leur terrain de jeu.

Grâce au plan et relevés réalisés par Gérard Le Moigne, l'équipe de bénévoles s'est affairée sur la partie nord du site et déjà sont apparues, des



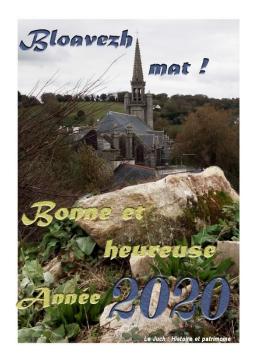
ronces et de la lande, les fondations de ce qui était le château des barons du Juch. Les murs du XIIIème siècle encore debout, permettent à ce jour de voir les formes de l'édifice. Le puits actuellement couvert d'une végétation dense fera l'objet d'une attention toute particulière car profond d'une



vingtaine de mètres, il représente un danger.

Ce lieu encore fermé au public sera certainement un plus dans l'attractivité du bourg et viendra en complément des sentiers de découverte réalisés il y a peu par la municipalité.

Site: lejuch-patrimoine.fr ou Facebook groupe: lejuch-patrimoine



Le livre « Souvenirs d'enfance ou la belle époque vue par un petit paysan du Juch » vient d'être réédité.

Il est vendu au prix de 20 € à la mairie.



Comité Animation

Le vendredi 31 janvier « Mr jean et Mme Jeanne » se présenteront à 20h30 à la salle socio-culturelle.

Le spectacle qu'ils présentent nous transportes 500 ans après Jésus christ aux portes de la ville d'Ys, ils redonnent vie au Roi Gradlon, à l'intrépide Malgwen,à la belle Dahut, à l'évêque Corentin, au moine Guénolé et au cheval Morvac'h, bref "Ys la véritable histoire".

Durant 1 heure le public suivra de fabuleux personnages dans un théâtre burlesque mais avec la rigueur historique nécessaire pour décaler encore plus le jeu des comédiens .Un spectacle désopilant, à en rire à bon cœur !



Le **vendredi 7 février** se déroulera L'AG annuelle du comité d'animation à **19 h** à la salle socio-culturelle. Au programme aura lieu la transmission du bilan financier, moral et l'élection d'un nouveau bureau. Cela sera suivi d'un apéritif et d'un repas <u>(inscription souhaité au repas <u>laurentjoncour@hotmail.com</u> ou 06 66 32 38 08).</u>

En espérant vous voir nombreux!

Comité de Jumelage



Le Comité de Jumelage, Daniel Canonico 02 98 74 70 88

Ecole Notre-Dame

Au cours de ces deux derniers mois, les enfants de l'école du Juch ont vécu différents temps forts :

Le 15 octobre, dans le cadre du Festival Très Tôt Théâtre, les maternelles et CP sont allés à Quimper. Ils ont assisté au spectacle musical « Sur la nappe » proposé par la compagnie Tilt. Un zeste de guitare, une pincée de banjo, deux cuillères à soupe de swing... et des chansons, plein un pochon! Saupoudrez le tout d'un soupçon de malice et vous voilà fin (et faim!) prêts à déguster ces histoires gourmandes et colorées. Vous voilà déjà dans l'ambiance!!!



 Au retour des vacances, les enfants ont fait la connaissance de Jérôme MELENEC. Jérôme effectue un service civique de 8 mois au sein de l'école. Il intervient sur des temps d'ateliers dans les deux classes, anime la pause méridienne de 13h à 13h30, accompagne les sorties scolaires, gère la bibliothèque, le site Internet de l'école.. Le 15 novembre, dans le cadre de la semaine de la parentalité, Jean-Yves de l'ULAMIR a proposé une intervention sur le harcèlement scolaire à destination des CP-CE et CM. A travers différentes situations, il leur a fait prendre conscience de ce qu'est le harcèlement et de ce qu'il faut faire lorsque l'on est harcelé.

 Depuis quelques semaines et jusqu'à fin mai, les maternelles et CP bénéficient des interventions de Véronique FAVAREL, chorégraphe au Centre des Arts de Douarnenez. Elle les initie à la danse contemporaine et sera d'une aide précieuse pour monter le spectacle de fin d'année.

Le 3 décembre, les maternelles et CP se sont rendus pour la deuxième fois cette année au cinéma de Douarnenez. En compagnie de leurs camarades de Plogonnec, ils ont visionné le film « La petite fabrique du monde ».

Le 6 décembre était un jour très attendu. Tous les enfants de l'école ont participé à la journée des communautés éducatives proposée par l'enseignement catholique. De nombreux bénévoles (parents, grandsparents, membres de l'association d'art floral) sont venus prêter main forte à l'équipe éducative afin d'encadrer les enfants dans les nombreux ateliers proposés: origami, réflexologie plantaire, yoga, bricolages de Noël....

• Le 17 décembre, tous les enfants se sont retrouvés autour du Père Marius pour la célébration de Noël. Célébration dont le thème était cette année la paix dans le monde.

- Comme le veut la tradition, le 17 décembre, les enfants sont allés rendre visite aux membres du club du 3^{ème} âge. Les maternelles et CP ont entonné quelques chants de Noël suivis par les plus grands. Chacun a pu remettre un petit présent et une carte de vœux aux personnes présentes. En retour, le Père Noel, toujours aussi généreux, leur a offert bonbons et chocolats.
- Durant le mois de décembre, les élèves de CM ont participé à un Challenge d'anglais organisé par le professeur-animateur de la DDEC. Ils ont mémorisé un riche lexique, réalisé divers jeux et bricolages. La motivation était de mise car à la clé il y avait l'obtention d'un diplôme!!



• Le premier trimestre s'est terminé en apothéose : en ce vendredi 20 décembre, les enfants ont découvert au pied du sapin les nombreux jeux déposés durant la nuit par le Père Noël.



ULAMIR



Conseils Municipaux

Conseil du 30 octobre 2019

Intégralité des comptes rendus du conseil municipal sur www.lejuch.fr

<u>APPROBATION CONVENTION Appel à Candidatures «</u>
<u>Dynamisme des centres villes et bourgs ruraux #2» - Cycle</u>
<u>Travaux</u>

Présentation: Patrick TANGUY

Au terme d'un second appel à candidatures, lancé en novembre 2018, et dans la continuité des 60 projets soutenus en 2018, l'État, la Région, l'Établissement Public Foncier et la Banque des Territoires s'engagent à nouveau, à unir leurs moyens pour permettre aux bourgs ruraux et aux centres-villes de développer de nouveaux projets de dynamisation. 70 candidatures ont été retenues. L'enjeu : accompagner les villes et bourgs qui réinventent leur centre pour retrouver une attractivité parfois perdue et s'adapter aux nouveaux modes de vie de leurs habitants.

Monsieur le Maire rappelle le projet global de la municipalité de réaliser :

- L'opération N°1 Rénovation commerce et habitat en cœur de bourg (montant du projet : 767 500 €)
 - Acquisition et mise en sécurité
 - o Etude TAG 29
 - Rénovation du commerce (Bâtiment A) et Aménagement des espaces publics
 - Création de logements (Bâtiment B)
- L'opération N°2 Valorisation du Patrimoine (montant du projet : 93 154 €)
 - o Chemin d'interprétation
 - Valorisation de l'église
 - o Visite virtuelle de l'église
 - o Mise en valeur de la colline du château
- L'opération N°3 Aménagement du Cadre de vie (montant du projet : 31 000 €)
 - Redynamisation des jardins partagés
 - o Aménagement de la peupleraie
- L'opération N°4 Mobilités douces (montant du projet 17 580,24 € en fonctionnement et 49 205,52 € en investissement)
 - o Electromobilité Partagée
 - Développement du Vélo
- L'opération N°5 La Cour du Juch (montant du projet : 110 000 €)

Le projet déposé pour la commune au titre de cet appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne #2», en phase travaux, a été retenu et pourra bénéficier d'une dotation maximale de 380 000 €.

Afin de concrétiser cet engagement, la commune est invitée à signer avec les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne, la Banque des Territoires ainsi que Douarnenez Communauté un protocole d'accord commun précisant les engagements de chacun pour assurer la bonne réussite et le suivi du projet.

Il vous est donc proposé de formaliser la demande d'accompagnement de notre collectivité auprès des partenaires de l'appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne #2» à approuver :

- le protocole cadre

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ledit protocole cadre et autorise le Maire à le signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution,

Demande de subvention - FSIL

Dans le cadre de l'appel à projets « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne #2», il sera sollicité, au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), une subvention de 5 500 € pour les travaux d'aménagement et d'équipements liés à la pratique du vélo (opération 4.2. du programme).

Plan de financement :

Dépenses : 11 000€
 Recettes : 11 000 €

O Dz Communauté : 2 750 €O Commune : 2 750 €

o AAP Régional / FSIL : 5 500 €

Cette opération s'inscrit dans les projets retenus au titre de l'appel à candidatures "Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne"- cycle « Travaux », initié par l'Etat, la Région, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et la Banque des territoires.

Il vous est proposé:

- de solliciter une subvention au titre de Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) d'un montant de 5 500 € pour les travaux d'aménagement et d'équipements liés à la pratique du vélo (opération 4.2. du programme);
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Cession de terrain – parking Hent ar Stang – parcelle 237

M. Patrick TANGUY, Maire, expose que la commune a été sollicitée par M. Hannes MULLER afin que la commune cède une partie de la parcelle cadastrée AA 237 pour une surface de 1 749 m² tels qu'illustrée ci-dessous, pour un montant de 30 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Emet un avis favorable à la cession de la parcelle 1 749m² pour un montant de 30 000 €, non viabilisée,
- Précise que tous les frais inhérents à cette cession, y compris les frais d'acte administratif, seront à la charge de la commune,
- Autorise le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant

Cession de terrain - service technique

M. Patrick TANGUY, Maire, expose que la surface du service technique apparaît trop importante au vue de son usage. Monsieur le Maire propose la mise en vente d'une parcelle de 1 100m² pour un montant de 33 000 € le terrain soit 30 € le mètre carré.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

 Emet un avis favorable à la cession de la parcelle à raison de 33 000 € pour une surface de 1 100m², non viabilisée,

Tarifs communaux 2020

M. Marc RAHER, Adjoint aux finances, présente à l'assemblée les nouveaux tarifs municipaux proposés par la commission des finances réunie le 08 octobre 2019 applicables pour l'année 2020.

DESIGNATION	PROPOSITION COMMISSION FINANCES	VOTE CONSEIL MUNICIPAL
	CONCESSION DANS LE C	IMETIERE
Simple pour 15 ans	70,00€	70,00€
Simple pour 30 ans	140,00€	140,00€
Double pour 15 ans	150,00€	150,00€
•	300,00€	300,00€
Double pour 30 ans Case columbarium 15 ans	·	780,00 €
Case columbarium 30	1 560,00 €	1 560,00 €
Cavurne 15 ans	625,00€	625,00€
Cavurne 30 ans	1 250,00 €	1 250,00 €
	HOTOCOPIE DE DOCUMEN	ITS SIMDLES
A4 (recto) noir et blanc	ı	0,25 €
A3 (recto) noir et blanc	0,50€	0,50 €
A4 (recto verso noir et blanc)	0,45 €	0,45 €
A3 (recto verso noir et blanc)	0,90€	0,90€
A4 recto couleur	0,50 €	0,50€
A3 recto couleur	1,00 €	1,00 €
A4 (recto verso) couleur	1,00€	1,00 €
A3 (recto verso) couleur	2,00€	2,00€
	PRODUITS DIVER	RS
Location du barnum	90,00€	90,00€
Mise à disposition remorque	40,00 € la rotation	40,00 € la rotation
Mise à disposition tables	4,00 € la table+2 bancs	4,00 € la table+2 bancs
Déballeurs occasionnels, Cirques et petits spectacles	35,00 €	35,00 €
Cartes postales - Particuliers	0,50€	0,50 €
Cartes postales - Commerçants	0,30 €	0,30€
Souricide Raticide – 10 sachets (50g le sachet)	3,00€	3,00 €
Reliure de dossier	2,00€	2,00€
Feuille plastifiée	1,00 €	1,00 €

SALLE SOCIOCULTURELLE						
Associations communales – cotisation annuelle (comprend une assemblée générale avec repas)	Cotisation ar	Cotisation annuelle : 40,00 €				
Associations communautaires ou conventionnées	Du lundi 10h00 au samedi 8h00	Du samedi 9h00 au lundi 9h00				
Grande Salle ou petite salle	80,00€	120,00€				
3 Salles	110,00€	165,00€				
Activités culturelles (résidence de 1 à 5 jours)	De 100 à 300	€ sous conditions				
Particuliers juchois	Du lundi 10h00 au samedi 8h00	Du samedi 9h00 au lundi 9h00				
Petite salle (50€ la journée supplémentaire)	150,00€	225,00€				
3 salles (100€ la journée supplémentaire)	250,00€	375,00€				
Particuliers extra communaux	Du lundi 10h00 au vendredi 16h00	Du vendredi 17h00 au lundi 9h00				
3 salles (100€ la journée supplémentaire)	570,00€	850,00€				
Activités p	produisant des recette	es				
Associations locales ou conventionnées forfait Petite salle Associations locales ou	50,00€	50,00€				
conventionnées forfait 3 Salles	80,00 €	80,00 €				
Association communautaires forfait Petite Salle	160,00€	160,00€				
Association communautaires forfait 3 Salles	240,00€	240,00€				
Organisation professionnelle	1/2 Journée	Journée				
Petite ou Grande salle	80,00€	150,00€				
3 salles						

Activités spécifiques lundi au jeudi	Créneau 3 heures	Convention Annuelle	
Cours de bien-être ou autres inférieur à 20 personnes Petite salle créneau de 3 heures	50,00€	500,00€	
Cours de bien-être ou autres supérieur à 20 personnes Grande salle créneau de 3 heures	160,00€	1 500,00 €	
Débat public électoral	100,00€		
Débat public électoral communal	Gratuit	Gratuit	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs municipaux proposés par la commission des finances pour l'année 2020.

Taux d'imposition 2020

Présentation: Marc RAHER

Sur proposition de la commission des finances réunie le 08 octobre 2019 et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'application des taux identiques comme suit :

<u>Taxes</u>	<u>Taux</u> 2016	<u>Taux</u> 2017	<u>Taux</u> 2018	<u>Taux</u> 2019	<u>Taux</u> <u>2020</u>
Habitation	14.20%	14,48%	14,48%	14,48%	14,48%
<u>Foncier</u> <u>bâti</u>	19,04%	19,42%	19,42%	19,42%	19,42%
Foncier non bâti	53,32%	54,38%	54,38%	54,38%	54,38%

Subventions aux associations

LISTE ASSOCIATIONS	VOTE CONSEIL MUNICIPAL en 2018	DEMANDE 2019	Nombre d'adhérents 2019	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
SANTE				
Amicale des Donneurs de Sang de Douarnenez et ses environs	50,00€	100.00		50,00€
HUMANITAIRE				
Banque Alimentaire	100,00€	93		100,00€
Restaurant du Cœur	100,00€			100,00€
TOTAL Associations extérieurs	250,00 €	193,00 €		250,00 €
ASSOCIATIONS COMMUNALES				
APEL Ecole Notre Dame de Toutes Grâces	250,00€	260,00 € + exonération d'une partie des locations de la salle	21	250,00€
Association Histoire et patrimoine	250,00€	500,00€	36	250,00€
Association Graine d'Hellébore	250,00€	250,00€		250,00€
ASDJ	900,00€	1 000,00 €	55	1 000,00 €
Comité de Jumelage	350,00€	400,00€		250,00€
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces noël	400,00€			500,00€
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces (ENR)		3 210,00 €		3 210,00 €
OGEC Ecole Notre Dame de Toutes Grâces Fonctionnement cantine	1 500,00 €		8	1 500,00 €
Club des retraités	250,00€		27	250,00€

Sté chasse des Stangs	250,00€		8	80,00 €
Sté chasse La Juchoise	250,00€	250,00€	17	170,00€
Comité d'animation	250,00€	300,00€	30	250,00€
TOTAL Associations locales	4 900,00 €	5 920,00 €		7 960,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	5 150,00 €	6 113,00 €		8 210,00 €

Contrat d'association OGEC

Il convient dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC pour l'école NOTRE Dame de Toutes Grâces d'actualiser le montant du versement. Ainsi, il est proposé un versement pour l'année 2020 de 38 238,97 € soit 3 186,58 € mensuel. Ce montant correspond à 50 élèves, sans distinction de leur commune de résidence, répartis comme suit : 13 maternelles et 37 primaires l'année 2019-2020 conformément à la détermination du coût moyen départemental de fonctionnement par élève fourni par les services départementaux de l'Education nationale.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 3 186,58 € la participation mensuelle à compter du 01 janvier 2020 soit un montant annuel de 38 238,97 €, versée mensuellement à l'organisme de gestion de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces.

Rapport de la CLECT du 16 septembre 2019

Vu le rapport de la CLECT du 16 septembre 2019

M. Marc RAHER, 1^{er} adjoint, présente au Conseil municipal le rapport de la CLECT du 16 septembre 2019.

Le rapport complet a été transmis aux Conseillers municipaux qui sont invités à faire part de leurs remarques et questions

Après avoir entendu l'exposé de M. Marc RAHER, 1^{er} adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport de la CLECT du 16 septembre 2019.

Nombre de postes au Conseil communautaire

Présentation: Patrick TANGUY

M. le Maire informe l'assemblée du nombre total des délégués communautaires de Douarnenez Communauté.

Communes	NB de délégués	NB de délégués
	2014-2020	2020-2026
Douarnenez	10	13
Poullan-sur-Mer	3	5
Pouldergat	3	4
Kerlaz	3	2
Le Juch	3	2
	22	26

Après avoir entendu l'exposé de M. Patrick TANGUY, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris

connaissance d'augmentation du nombre de délégués et de leur répartition par commune.

<u>Participation communale pour l'effacement des réseaux</u> Kervogat -ER-2019-087-3 / programme 2019

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : EFFACEMENT DES RESEAUX - KERVOGAT.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de LE JUCH afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

L'estimation des dépenses se monte à :

- Réseaux BT, HTA75 060,00 € HT
- Réseaux de télécommunication (GCl)12 290,00 € HT
Soit un total de87 350,00 € HT
Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF
le 13 novembre 2017, le financement s'établit comme suit :
Financement du SDEF :
Financement de la commune :
- Réseaux BT, HTA0,00 €
- Réseaux de télécommunication (génie civil) 14 748,00 €
Soit un total de

Les travaux d'effacement ne sont pas coordonnés à ceux de basse tension en raison de l'absence d'appui commun de réseau de télécommunication.

Le montant de la participation de la commune aux travaux de communications électroniques est calculé sur la base de 100% du montant TTC des travaux et s'élève à 14 748,00 € TTC.

Les travaux des réseaux de communications électroniques sont réalisés sous la maitrise d'ouvrage de la commune et non du SDEF, il y a lieu de réaliser une convention de maitrise d'ouvrage unique afin de permettre l'intervention du SDEF sur la globalité de l'opération d'enfouissement de réseaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ♦ Accepte le projet de réalisation des travaux : EFFACEMENT DES RESEAUX - KERVOGAT.
- Accepte le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 14 748,00 €,
- Autorise le Maire à signer la convention de maitrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF, et ses éventuels avenants.

Rapport des adjoints

Marc RAHER:

Changement du copieur :

- 2 033 € HT
- Coût copies NB: 0,0038 vs 0,109 avant
- Coût copies couleur: 0,038 vs 0,1094 avant

Yves TYMEN:

<u>Aire de covoiturage de Penfrat</u>: merlon de terre avec une entrée et une sortie pour permettre l'utilisation de l'aire la semaine. Les travaux doivent être réalisés pour fin de semaine prochaine (semaine 45).

Un arrêté de stationnement a déjà été pris.

Rdv avec le Département le mercredi 13 novembre

Discothèque en fermeture administrative pour 7 jours, du lundi 28 octobre au lundi 4 novembre 2019

Installation de conteneurs derrière la maire :

Travaux prévus fin 2019 – 2020 :

- Marquage rue des places rue Hent ar stang,
- Lisse lavoir
- Aménagement terrasse devant la maison cœur de bourg
- Installation appui-vélos / consigne à vélos
- Ralentissement à 70 km/h Tall ar hoat / Kerarneuf / Tall ar roz
- Emulsion à Kersantec
- Vérification et réparation éventuelle des pavages des bouches d'égout
- Réhausse de l'abri bus
- Sécurisation Rue Louis Tymen => programmation d'une réunion

Réfection d'un appartement des logements communaux (Bourdon) : pas de travaux depuis 2004

VMC des logements communaux : Devis de 9 080 € HT Infiltration d'eau dans la salle socio : réfection du pyrodôme de la salle socio nécessaire, devis de 35 780,13 € HT

Isabelle KERVAREC:

<u>Dénomination des voies :</u> bloqué par rapport à la poste <u>Projet de CTG (Convention Territoriale Globale) :</u> présentation du dossier à prévoir

<u>Convention Foot</u>: réunion / commission Sport prochainement

Programme des associations pour 2020

Patrick TANGUY:

Travaux église

<u>Travaux cheminement</u>







Eclairage du bourg : afin de mettre en valeur l'église, il est proposé de rajouter des éclairages. Le coût serait d'environ 2 000 € HT.

<u>Accueil d'une stagiaire</u>: licence pro « Métiers des administrations et des collectivités territoriales » avec pour tâches la mise à jour du règlement de la salle socio, la convention Commune / Histoire et Patrimoine pour le ZAL / comptabilité / urbanisme / accueil.

Présente du 18 au 29 novembre 2019, du 9 au 20 décembre 2019 et du 8 au 19 juin 2020

Rémunéré par le CDG

<u>Salle socio-culturelle</u>: fermeture à 2h00 du matin (baisse des locations ressentie)

<u>11 novembre</u>: lettrage refait gracieusement par Alain Nicolas, merci à lui.



Conseil du 12 Décembre 2019

<u>Demande de subvention au titre de la Dotation</u> d'Equipement des Territoires Ruraux 2020 (DETR)

Suite aux infiltrations d'eau subies lors des intempéries du mois d'août, un diagnostic a été établi. Il a été constaté un grand nombre de fixations défaillantes. En effet, le joint d'étanchéité se trouvant sur ces fixations est devenu poreux à cause des UV et des agressions extérieures.

Sur la verrière en toiture, il a été constaté une dégradation importante de la structure en bois qui s'effrite. Une intervention en réparation n'est pas envisageable tellement le support est friable.

Une estimation chiffrée a déjà été établie. L'estimation s'élève à 37 700 euros HT, soit 45 200 euros TTC.

Une demande de subvention sera transmise dans le cadre de la DETR 2020 au titre des « Equipements structurants culturels et sportifs communaux ou communautaire », à hauteur de 50% du montant HT des travaux soit 18 850 euros.

<u>Demande de subvention dans le cadre du dispositif</u> Patrimoine Cadre de Vie

Présentation: Patrick TANGUY

La commune a engagé les travaux d'aménagement du cheminement et de 3 des entrées de bourg, afin d'apporter de nouvelles liaisons entre les pôles publics, pour finaliser des boucles de ballades et de découvertes patrimoniales communales, et pour améliorer les différentes entrées.

Ces aménagements sont respectueux de l'identité rurale et de ses paysages, visant à faciliter les cheminements doux piétons – vélos. Les aménagements prendront en compte les principes d'accessibilité et de développement durable.

Par ailleurs, LE JUCH s'est engagée dans une démarche « AMI » de revitalisation de centre bourg, et vise une inscription au dispositif départemental Patrimoine Cadre de Vie.

Le projet ayant pris de l'ampleur, il convient d'actualiser le plan de financement voté par la délibération n°2018/15 du 30 avril 2018.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

<u>Dépenses</u>				Recettes	
	<u>%</u>	Montan ts	<u>Partenaires</u>	% par partenair <u>e</u>	Montant <u>s</u>
Lot 1 : LE ROUX	42%	68 976 €	DSIL	23%	8 873,50 €
Lot 2 : JO SIMON	49%	80 362,50€	Départeme nt / PCV	25%	1 715,00€
Etude paysagère et Maitrise d'œuvre - Roux Jankowski (relevés topo / bornages)	7%	11 400 €	Communau té de communes	0%	

Relevés topographiques / bornages	3%	4 850 €	Maître d'ouvrage Participation de la communauté de communes Commune	51%	5 000, 000€
<u>Totaux</u>	100%	165 88,5 <u>0</u>		100%	<u>165 588,50</u> <u>€</u>

<u>Demande de subvention pour la restauration du clocher</u> de l'église

Monsieur le Maire rappelle les travaux de rénovation de l'église. Il expose l'intérêt de la réalisation des travaux du clocher. L'estimation des travaux s'élève à 205 000€.

Il y a lieu de solliciter le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ainsi que le concours de la Région Bretagne et le Conseil départemental du Finistère pour ce dossier.

Subvention exceptionnelle Ulamir

Afin d'accompagner l'ULAMIR dans sa démarche de consolidation et, afin d'envisager la pérennité de cette structure, l'association sollicite une subvention exceptionnelle auprès des communes adhérentes. Pour LE JUCH la subvention s'élève à 2 633€, correspondant à 12,5% des prestations versées en 2018.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 633€,

Déclassement de voirie & cession de terrain

M. Yves TYMEN, Adjoint aux travaux, expose que la commune a été sollicitée à plusieurs reprises afin que la commune cède à titre gratuit différents délaissés n'ayant aujourd'hui plus d'intérêt pour la commune. Monsieur TYMEN propose d'opter la position suivante : les cessions se feront à titre gratuit et les frais seront à la charge du bénéficiaire / demandeur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte la position suivante : les cessions se feront à titre gratuit et l'ensemble des frais aux désaffectations et aux cessions seront à la charge du bénéficiaire / demandeur.
- Emet un avis favorable à la cession à titre gratuit :
 - Du chemin d'accès à la ferme de Lannivit
 - chemin situé au sud des parcelles 87 A 642 et 87 A 640 à Kergouinec
 - parcelles riveraines les parcelles 87 A 685, 87 A 462, 87 A 846 et 87 A 847 à Kergouinec

Convention d'adhésion – Conseil en Energie Partagé (CEP)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) a pris l'initiative de mettre à mise à disposition un service de Conseil en énergie pour les communes adhérentes au SDEF.

Les missions en Conseil en Energie Partagé (CEP) ont pour objet d'aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques.

La commune adhère pour trois ans à cette action et s'engage à verser au SDEF une cotisation annuelle dont le montant est fixé à 0,80 € par habitant.

Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal émet un avis favorable à la mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP)

<u>Service de Production et de Distribution d'eau potable -</u> <u>Commune de Poullan sur Mer / Syndicat des Eaux du</u> <u>Nord Cap Sizun – Désignation de délégués</u>

Monsieur TYMEN, Adjoint aux travaux, expose au Conseil municipal que Douarnenez Communauté vient de décider d'adhérer au Syndicat des Eaux du Nord Cap Sizun afin que la commune de Poullan-sur-Mer y soit représentée.

En effet, lors de la prise de compétence Eau et Assainissement par la Communauté de Communes, Poullan-sur-Mer était sortie du syndicat alors que celui-ci assurait toujours la production et la distribution d'eau sur son territoire.

Cette situation atypique et juridiquement fragile est désormais régularisée par l'adhésion de Douarnenez Communauté au Syndicat.

Le Conseil communautaire a désigné comme représentants devant siéger au sein du Syndicat des Eaux du Nord du Cap Sizun : Henri CARADEC (conseiller communautaire), Jean KERIVEL (conseiller communautaire) et Didier KERIVEL (élu à la commune de Poullan-sur-Mer et au Conseil d'exploitation Eau et Assainissement de Douarnenez Communauté).

Loyers des logements

L'indice de référence INSEE des loyers entre le 2ème trimestre 2018 (127.77) et le 2ème trimestre 2019 (129.72) servant de base au calcul de l'augmentation du loyer est de + 1,53 %.

Il est proposé d'appliquer cette hausse aux loyers en cours à compter du 1^{er} janvier 2020. Ceux-ci s'établiront comme suit :

Les loyers plus les charges à compter du 1^{er} janvier 2020 s'élèvent comme suit :

Loyer	Charges	Total	
			•

Logements T2	217.88 €	27.23 €	245.11 €
Logement T3	319.68 €	27.23 €	346.91 €
Logements T2	243.77 €	27.23 €	271.00 €
rénové			
Logement T3	345.57 €	27.23€	372.80 €
rénové			

Motion de la commune concernant les dégâts occasionnés par l'espèce protégée Choucas des Tours

Présentation: Yves TYMEN

Au cours des dernières années, les dégâts sur cultures occasionnés par l'espèce Choucas des Tours ont augmenté de façon exponentielle dans le Finistère. Sans prédateur, ces oiseaux, protégés par arrêté ministériel du 29 octobre 2009, font des ravages dans les champs et mettent en péril la rentabilité économique des exploitations agricoles.

De plus, en obstruant les conduits de cheminée, leurs nids sont susceptibles de provoquer des risques d'incendie ou d'intoxication au monoxyde de carbone. Par conséquent, cela représente un risque pour la sécurité des habitants.

Dans certains secteurs, une dérogation préfectorale permet la mise en place de prélèvements strictement encadrés d'oiseaux. Face à la prolifération de l'espèce, cette opération s'avère inefficace. Confrontés à cette calamité, les agriculteurs s'équipent d'effaroucheurs. Cet investissement coûteux ne s'avère pas être une solution durable. De plus, ces systèmes représentent une source de conflit de voisinage et connaissent de nombreuses dégradations.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

EXIGE qu'une étude de la population de Choucas des Tours soit réalisée dans le département du Finistère dans les moindres délais.

DEMANDE que, sans attendre les résultats de cet observatoire, l'espèce devienne d'ores et déjà chassable pour une durée de 2 ans afin de pouvoir réguler sa population exponentielle.

DEMANDE que les dégâts sur cultures causés par les Choucas des Tours, espèce protégée par décision de l'Etat, soient légalement indemnisés par l'Etat. Rapport du maire et des adjoints

Patrick TANGUY:

Afin de gérer les relations avec différentes associations, 3 conventions sont en cours de rédaction concernant l'ASDJ, les jardins partagés et Histoire et Patrimoine.

Signature d'une convention avec l'association Toiture solidaire ?

Vœux de fin d'année le 11 janvier

Travaux église:

Balance économique en cours

Eaux pluviales église

Fin des travaux – opération préalable à la réception de chantier mercredi prochain (18 décembre)

Récupération de l'OSB et des chevrons

Travaux du cheminement :

Eclairage du cheminement en cours (auto-détection...) Réunion de présentation par Nexiode mardi prochain (17 décembre)

<u>Jardins partagés :</u>

La cabane est en cours de réalisation. Les restants d'écorces du cheminement ont été mis à disposition de l'association afin d'aménager le terrain.

Yves TYMEN:

Bilan de la réunion concernant l'effacement de réseau route du Roz, travaux début janvier

L'élagage de la rue Louis Tymen est décalé au jeudi 19 décembre du fait d'un problème de nacelle.

<u>ZAL :</u>

Le débroussaillage est en cours. La mairie a mis à disposition la remorque pour l'évacuation.

Isabelle KERVAREC:

Vaisselles pour la salle

21 décembre => réaménagement de l'église

Colis CCAS: 11 janvier

INFORMATIONS DIVERSES

Distribution Sacs Ordures ménagères

Elle aura lieu le lundi 10 et mardi 11 février de 10h à 12h15 et de 16h à 18h à la salle socioculturelle.





Cap Solidarité

L'association Cap Solidarité Ouest Cornouaille sera présente à la déchèterie communautaire de Lannugat, à Douarnenez, pour récupérer vos dons puis se chargera de les trier, de les rénover et de les tester avant de les revendre dans la boutique de l'association à Plozévet. Les bénévoles de l'association seront présents pour un rendez-vous mensuel, de 14h à 16h30, à la déchèterie de Lannugat : le 10 février et le 16 mars 2020.

L'opération a pour but de proposer aux habitants du territoire un service de collecte des biens usagés, ainsi que de les encourager à s'orienter vers des filières de réemploi. L'association Cap Solidarité récupèrera vos dons puis se chargera de les trier, de les rénover et de les tester avant de les revendre dans la boutique de l'association à Plozévet.

L'association récupère tous les objets pouvant être réutilisés ou ne nécessitant que de petites réparations:

Meubles, Télévisions, systèmes Hi-Fi, Multimédias et informatique, Livres et médias divers, Petits et gros appareils électroménagers, Articles de puéricultures, Jeux et jouets, Articles de sport, Linge de maison, Accessoires de cuisine et vaisselle, Outillage, Etc.

Pour tout renseignement :

Association Cap Solidarité Ouest Cornouaille 17A, rue des Genêts 29710 Plozévet

Tél : 02 98 70 86 32

Email: cap.solidarite@laposte.net

http://capsolidarite.wixsite.com/solidarite

Société Protectrice des Animaux

La SPA de Plouhinec recherche actuellement: vieux draps, couvertures, coussins... pour ses pensionnaires. Elle gère les animaux en détresse de notre territoire.



On peut les déposer chez Chantal ALLEN Guerlach hir au Juch qui dépose régulièrement les dons.

Démarches administratives

<u>Le bon réflexe</u> <u>http://www.lejuch.fr/vie-municipale/demarches-administratives/</u>



Association Penn Rustin'

Venez apprendre à préparer, régler et entretenir votre vélo!

L'atelier Penn Rustin' de la maison du vélo à Douarnenez sera présente au Juch toute la semaine du mardi 11 au dimanche 16 février 2020. Une caravane atelier et un dôme seront installés derrière la mairie où Patrick et Fanch vous accueilleront tous les jours de 14h à 18h.

Vous y trouverez outils, matériel, pièces et bons conseils ! Des animations seront proposées pour

l'école primaire et pour toute personne intéressée par une formation à la mécanique cycles et la création d'un atelier vélo au Juch.



Ateliers TAG29 - Redynamisation du Bourg



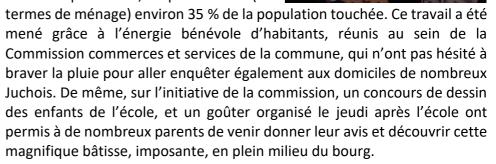
Un commerce en centre-bourg du Juch ? Point sur la démarche d'animation de territoire par le TAg29

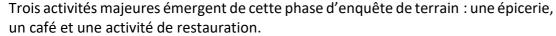
La commune du Juch, lauréate de l'Appel à Projets Redynamisation de centre-bourg de la région Bretagne, a fait appel au TAg29, structure d'accompagnement à l'innovation sociale du Finistère, pour réaliser une étude d'opportunité sur la création d'un commerce en centre-bourg, précisément sur la grande maison face à l'église, anciennement nommée « Maison de Keroulas ».

Convaincu que faire revivre un commerce en centre-bourg d'une petite commune est non seulement possible – de nombreux exemples le montrent, en Bretagne et ailleurs - mais aussi souhaitable, mais que les conditions de réussite d'un tel projet repose en partie sur la mobilisation et l'implication des habitants, le TAg29 a démarré son action par une semaine de résidence du 7 au 11 octobre, dans la maison du centre-bourg.



Cette semaine a permis de récolter l'avis de 110 personnes, représentant (en





Ces thématiques devaient être approfondies ; c'est en ce sens qu'a été organisée le 13 novembre une réunion citoyenne, sous les principes du Forum Ouvert, où ont été débattues des questions comme : une épicerie, pour qui ? Du bio, du local ? Un café, pour qui ? Quel lien aux autres activités de la commune ? De la restauration, mais comment ?



Parallèlement à ces activités majeures, des réflexions ont également émergé, notamment sur des activités annexes, dans la cour intérieure ou à proximité. La place du vélo, par exemple, avec l'affluence de la voie verte et un potentiel accueil de touristes, peut être envisagée.

Afin d'alimenter la réflexion, une rencontre fut organisée le 29 novembre avec Henry-Georges Madeleine, co-fondateur du Champ Commun, commerce participatif de proximité située à Augan (56). Cette soirée fut l'occasion pour les Juchois de découvrir un projet concret, ses avantages, les vigilances à avoir également ; et surtout de démontrer que oui : c'est possible !



L'année 2020 marque le début d'une nouvelle phase pour le projet : l'étude d'opportunité proprement dite, pour dessiner un modèle économique pour un projet répondant aux besoins de la commune. L'aventure ne fait que commencer!